

Bourses et aides aux étudiants

Publié le 27 septembre 2026, Mis à jour le 28 septembre 2026

Le réseau des Crous gère l'ensemble des aides financières destinées aux étudiants : bourses sur critères sociaux, aides d'urgence, aides à la mobilité et accompagnement social de proximité. En 2025, plus d'un million de dossiers ont été traités, pour un total de 2,4 milliards d'euros versés.

690 122

boursiers accompagnés 2,4 Mdeuros
de bourses sur critères sociaux versées 1 040 830
dossiers traités 240 000
entretiens menés par les services sociaux 47,5 Meuros
d'aides spécifiques dont 21,7 Meuros d'aides d'urgence

SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DROITS

UN NOUVEAU SYSTÈME POUR

En 2025, le réseau des Crous a déployé un nouveau système d'information dédié au Dossier social étudiant (DSE). L'ancien logiciel avait près de 30 ans : il était devenu nécessaire de repartir de zéro pour faire progresser le parcours usager et améliorer le traitement des dossiers.

Cette refonte constitue une réforme en soi, car elle permet un meilleur accès au droit à bourse. Le nouveau système s'appuie sur une solution adaptée aux besoins du réseau, reliée à l'ensemble des systèmes partenaires pour renforcer la politique « dites-le nous une fois ».

Un parcours plus fluide pour l'étudiant

Au-delà des informations qui remontent désormais automatiquement (via l'IGN, la DGFIP...), le nouveau système offre un parcours simplifié : suivi à chaque étape, informations pré-remplies l'année suivante, versement automatique de certaines aides comme la mobilité Master sans démarche supplémentaire. Un effet positif sur la lutte contre le non-recours est visible dès la première année de déploiement.

Un numéro unique pour les étudiants

En avril 2025, le réseau des Crous a mis en place un numéro unique d'appel pour les étudiants : **09 72 59 65 65**. Les téléconseillers des quatre centres de contact centralisent les demandes liées aux bourses, au DSE ou à la recherche de logement. Avec près de 774 000 appels pris en charge sur l'année (+10 %), il constitue un point d'entrée essentiel, avec une forte hausse des sollicitations.

LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS

Le réseau des Crous a déployé une campagne de communication jouant avec les codes de la cible étudiante. La

Bourses et aides aux étudiants

Publié le 27 septembre 2026, Mis à jour le 28 septembre 2026

campagne s'est concentrée sur les réseaux sociaux ? Instagram, TikTok, Snapchat, Spotify ? générant **22 millions de vues**, notamment auprès des étudiants les plus éloignés des canaux institutionnels. En complément, un affichage de proximité dans les établissements d'enseignement supérieur a permis de toucher **460 000 étudiants**.

UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN AU PLUS PRÈS DES ÉTUDIANTS

Les assistants et assistantes sociales des Crous jouent un rôle central : présents sur l'ensemble du territoire, ils et elles assurent un accompagnement de proximité, souvent déterminant pour les étudiants les plus précaires. Le réseau compte aujourd'hui **288 assistants et assistantes sociales**, dont une partie est mise à disposition par les établissements d'enseignement supérieur afin de constituer un guichet unique.

Leur mission commence par l'écoute. Lors d'entretiens individuels, elles évaluent les situations dans toutes leurs dimensions : financière, familiale, sanitaire, santé mentale, ou encore liée au logement. En 2025, plus de 240 000 rendez-vous ont ainsi été réalisés, illustrant l'ampleur de cet accompagnement.

« Les assistantes sociales sont souvent le premier point de contact pour des étudiants en difficulté. L'enjeu est d'agir le plus tôt possible pour éviter que les situations ne se dégradent. »

Bénédicte de PercinSous-directrice à la vie étudiante, Cnous

DÉTAIL

LES BOURSES ET AIDES EN

Bourses sur critères sociaux

En 2025-2026, 690 122 étudiants sont boursiers, dont 668 284 boursiers du MESRE. Le montant total des bourses MESRE versées s'élève à 2 412 501 064 euros. La répartition par échelons montre que l'échelon 0 bis concentre 32 % des boursiers, suivi de l'échelon 1 (14 %) et des échelons 4 à 7 pour les situations les plus précaires.

Aides spécifiques

47,5 millions d'euros d'aides spécifiques ont été versés, dont 48 % dédiés à l'aide alimentaire. Au total, 63 704 étudiants en ont bénéficié, dont 59 404 au titre des aides d'urgence. Ces aides couvrent de nombreuses situations : logement (31 %), difficultés particulières (8 %), frais d'études (4 %), transport, stage-mobilité, rupture familiale.

Aides à la mobilité

Bourses et aides aux étudiants

Publié le 27 septembre 2026, Mis à jour le 28 septembre 2026

Le réseau gère deux dispositifs d'aide à la mobilité : l'Aide Mobilité Master (AMM) avec 9 332 bénéficiaires (+2 708 par rapport à 2024), et l'Aide Mobilité Parcoursup (AMP) avec 13 114 bénéficiaires. S'y ajoutent des aides gérées pour le compte du MESRE, du Ministère de la Culture, de l'Institut Mines Télécom et du groupe GENES.

LA CARTE D'AIDE À LA RESTAURATION ÉTUDIANTE (CARE)

Lancée en 2025, la carte CARE permet aux étudiants éloignés de plus de 20 minutes d'un restaurant universitaire ou de toute autre solution de restauration à tarif modéré d'accéder à une alimentation abordable. Le dispositif s'élève à **20 euros/mois pour les non-boursiers**, **40 euros pour les boursiers** et 10 euros supplémentaires pour les étudiants ultramarins.

En 2025, **56 674 étudiants** relevant de 458 établissements en ont bénéficié, pour un total de près de **15 millions d'euros versés**.

63 704

bénéficiaires d'aides spécifiques 56 674

étudiants bénéficiaires de la carte CARE 22 M

de vues générées par la campagne DSE sur les réseaux sociaux 774 000

appels traités par le numéro unique étudiant (+10 %) 690 122

boursiers accompagnés 2,4 Mdeuros

de bourses sur critères sociaux versées 1 040 830

dossiers traités 240 000

entretiens menés par les services sociaux 47,5 Meuros

d'aides spécifiques dont 21,7 Meuros d'aides d'urgence

UN NOUVEAU SYSTÈME POUR

SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DROITS

En 2025, le réseau des Crous a déployé un nouveau système d'information dédié au Dossier social étudiant (DSE). L'ancien logiciel avait près de 30 ans : il était devenu nécessaire de repartir de zéro pour faire progresser le parcours usager et améliorer le traitement des dossiers.

Cette refonte constitue une réforme en soi, car elle permet un meilleur accès au droit à bourse. Le nouveau système s'appuie sur une solution adaptée aux besoins du réseau, reliée à l'ensemble des systèmes partenaires pour renforcer la politique « dites-le nous une fois ».

Un parcours plus fluide pour l'étudiant

Au-delà des informations qui remontent désormais automatiquement (via l'IGN, la DGFIP...), le nouveau système

Bourses et aides aux étudiants

Publié le 27 septembre 2026, Mis à jour le 28 septembre 2026

offre un parcours simplifié : suivi à chaque étape, informations pré-remplies l'année suivante, versement automatique de certaines aides comme la mobilité Master sans démarche supplémentaire. Un effet positif sur la lutte contre le non-recours est visible dès la première année de déploiement.

Un numéro unique pour les étudiants

En avril 2025, le réseau des Crous a mis en place un numéro unique d'appel pour les étudiants : **09 72 59 65 65**. Les téléconseillers des quatre centres de contact centralisent les demandes liées aux bourses, au DSE ou à la recherche de logement. Avec près de 774 000 appels pris en charge sur l'année (+10 %), il constitue un point d'entrée essentiel, avec une forte hausse des sollicitations.

LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS

Le réseau des Crous a déployé une campagne de communication jouant avec les codes de la cible étudiante. La campagne s'est concentrée sur les réseaux sociaux ? Instagram, TikTok, Snapchat, Spotify ? générant **22 millions de vues**, notamment auprès des étudiants les plus éloignés des canaux institutionnels. En complément, un affichage de proximité dans les établissements d'enseignement supérieur a permis de toucher **460 000 étudiants**.

UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN AU PLUS PRÈS DES ÉTUDIANTS

Les assistants et assistantes sociales des Crous jouent un rôle central : présents sur l'ensemble du territoire, ils et elles assurent un accompagnement de proximité, souvent déterminant pour les étudiants les plus précaires. Le réseau compte aujourd'hui **288 assistants et assistantes sociales**, dont une partie est mise à disposition par les établissements d'enseignement supérieur afin de constituer un guichet unique.

Leur mission commence par l'écoute. Lors d'entretiens individuels, elles évaluent les situations dans toutes leurs dimensions : financière, familiale, sanitaire, santé mentale, ou encore liée au logement. En 2025, plus de 240 000 rendez-vous ont ainsi été réalisés, illustrant l'ampleur de cet accompagnement.

« Les assistantes sociales sont souvent le premier point de contact pour des étudiants en difficulté. L'enjeu est d'agir le plus tôt possible pour éviter que les situations ne se dégradent. »

Bénédicte de Percin Sous-directrice à la vie étudiante, Cnous

DÉTAIL

LES BOURSES ET AIDES EN

Bourses sur critères sociaux

Bourses et aides aux étudiants

Publié le 27 septembre 2026, Mis à jour le 28 septembre 2026

En 2025-2026, 690 122 étudiants sont boursiers, dont 668 284 boursiers du MESRE. Le montant total des bourses MESRE versées s'élève à 2 412 501 064 euros. La répartition par échelons montre que l'échelon 0 bis concentre 32 % des boursiers, suivi de l'échelon 1 (14 %) et des échelons 4 à 7 pour les situations les plus précaires.

Aides spécifiques

47,5 millions d'euros d'aides spécifiques ont été versés, dont 48 % dédiés à l'aide alimentaire. Au total, 63 704 étudiants en ont bénéficié, dont 59 404 au titre des aides d'urgence. Ces aides couvrent de nombreuses situations : logement (31 %), difficultés particulières (8 %), frais d'études (4 %), transport, stage-mobilité, rupture familiale.

Aides à la mobilité

Le réseau gère deux dispositifs d'aide à la mobilité : l'Aide Mobilité Master (AMM) avec 9 332 bénéficiaires (+2 708 par rapport à 2024), et l'Aide Mobilité Parcoursup (AMP) avec 13 114 bénéficiaires. S'y ajoutent des aides gérées pour le compte du MESRE, du Ministère de la Culture, de l'Institut Mines Télécom et du groupe GENES.

LA CARTE D'AIDE À LA RESTAURATION ÉTUDIANTE (CARE)

Lancée en 2025, la carte CARE permet aux étudiants éloignés de plus de 20 minutes d'un restaurant universitaire ou de toute autre solution de restauration à tarif modéré d'accéder à une alimentation abordable. Le dispositif s'élève à **20 euros/mois pour les non-boursiers**, **40 euros pour les boursiers** et 10 euros supplémentaires pour les étudiants ultramarins.

En 2025, **56 674 étudiants** relevant de 458 établissements en ont bénéficié, pour un total de près de **15 millions d'euros versés**.

63 704

bénéficiaires d'aides spécifiques 56 674

étudiants bénéficiaires de la carte CARE 22 M

de vues générées par la campagne DSE sur les réseaux sociaux 774 000

appels traités par le numéro unique étudiant (+10 %)